



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 418/10/2026

A L'ETABLISSEMENT CHIBALONZA.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la livraison de vivres aux unités engagées et festivités fin d'année 2024, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et des anciens combattants, pour un montant total hors taxe dollars américains quatre millions deux cent quarante-cinq six cent quarante-deux (USD 4 245 642) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-neuf mille sept cent dix-neuf, quarante-neuf centimes (USD 29 719,49) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 23/10/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Me Claude KUYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000418